



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Sommaire :

I. Eléments de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	2
II. Priorités du budget.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement.....	3
B. Section d'investissement.....	4
1. Recettes d'investissement	4
2. Dépenses d'investissement	4
IV. Les crédits d'investissement pluriannuels	5
V. Niveau d'endettement.....	5
VI. Capacité de désendettement	5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Le Budget primitif retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes de l'année 2023.

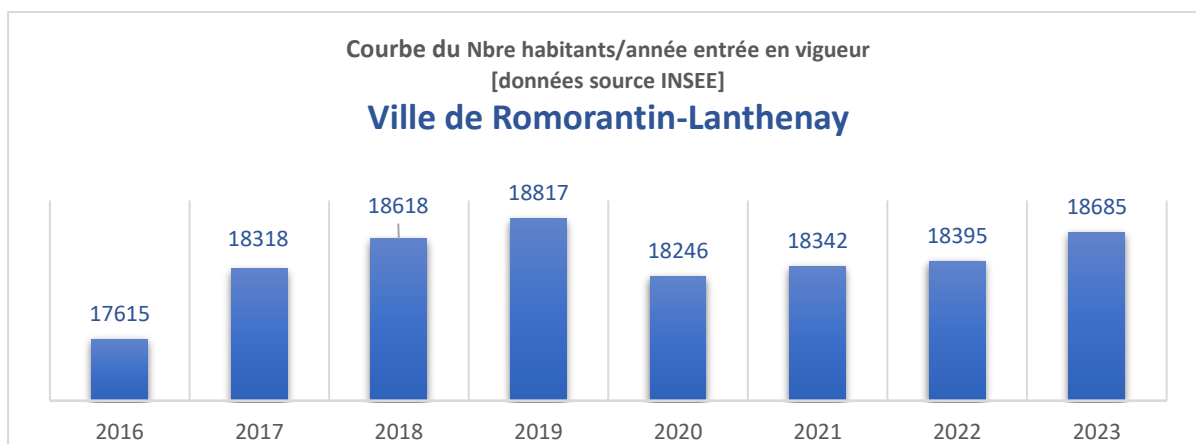
Le budget primitif 2023 sera présenté au conseil municipal du 12 avril 2023.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

L'INSEE calcule au 1er janvier 2023, pour Romorantin-Lanthenay : 18 685 habitants, soit une augmentation de 290 habitants depuis les chiffres publiés par l'INSEE au 1er janvier 2022.

Croissance démographique de Romorantin-Lanthenay



B. Objet du budget

Ce budget permet principalement la gestion des investissements du service d'assainissement collectif aussi bien pour le réseau de collecte que le traitement des eaux usées. Le service public de l'assainissement étant géré par délégation de service public attribuée à VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux.

II. PRIORITES DU BUDGET

L'objectif de maîtrise des coûts de la délégation de service public payés par le redevable reste une priorité avec une politique d'investissement y contribuant, tout en garantissant le remboursement de la dette.

L'état général du réseau parfois très ancien nécessite une planification régulière de réhabilitation de celui-ci.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget encaisse principalement les redevances de consommation en fonction du nombre de m³ d'eau potable.

La redevance d'assainissement reste maintenue à 0.583 €/M3 pour l'année 2023.

Exercice	2022		2023
	Budget	Projet CA	BP
Type de mouvement/Chapitre			
TOTAL	883 164,04 €	988 488,52€	1 080 943,91 €
Réel	777 151,04€	883 681,88€	976 136,91 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	288 351,04 €	288 351,04 €	447 036,91 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	488 800,00 €	595 330,84 €	529 100,00 €
Ordre	106 013,00 €	104 806,64 €	104 807,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	106 013,00 €	104 806,64 €	104 807,00 €

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses réelles concernent les intérêts d'emprunts, l'épandage des boues et les études pour autorisations administratives, auxquels s'adjoignent quelques frais sur les fluides, l'énergie et le personnel.

Exercice	2022		2023
	Budget	Projet CA	BP
Type de mouvement/Chapitre			
TOTAL	883 164,04 €	541 451,61 €	1 080 943,91 €
Réel	140 724,04 €	135 541,61 €	136 603,91 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 334,00 €	71 358,35 €	73 800,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	1 647,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	60 690,00 €	59 487,98 €	56 920,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 200,04 €	2 195,28 €	1 736,91 €
Ordre	742 440,00 €	405 910,00 €	944 340,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	336 530,00 €		530 000,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	405 910,00 €	405 910,00 €	414 340,00 €

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Exercice	2022		2023		
	Budget	Projet CA	Reports	BP	Total prévu
TOTAL	1 147 745,64 €	713 520,52 €	0,00 €	1 416 039,88 €	1 416 039,88 €
Réel	237 267,71 €	216 995,15 €	0,00 €	376 456,88 €	376 456,88 €
001 - EXCEDENT OU DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	163 392,71 €	163 392,71 €		319 351,88 €	319 351,88 €
13 - SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 170,00 €	14 170,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	73 875,00 €	53 602,44 €	0,00 €	22 935,00 €	22 935,00 €
Ordre	910 477,93 €	496 525,37 €	0,00 €	1 039 583,00 €	1 039 583,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	336 530,00 €			530 000,00 €	530 000,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	405 910,00 €	405 910,00 €		414 340,00 €	414 340,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	168 037,93 €	90 615,37 €		95 243,00 €	95 243,00 €

Les prévisions sur l'année 2023 sont principalement orientées sur :

- Les amortissements (414,3 k€),
- L'autofinancement volontaire (530 k€),
- La récupération de la TVA (22,9 k€),
- Des subventions de l'agence de l'Eau (14,1 k€),
- Une avance du budget principal (20 k€).

2. Dépenses d'investissement

Exercice	2022		2023		
	Budget	Projet CA	Reports	BP	Total prévu
TOTAL	1 147 745,64 €	394 168,64 €	272 021,44 €	1 144 018,44	1 416 039,88 €
Réel	873 694,71 €	198 746,63 €	272 021,44 €	943 968,44 €	1 215 989,88 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	77 250,00 €	77 207,33 €	0,00 €	80 260,00 €	80 260,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 687,00 €	15 156,74 €	5 016,00 €	56 100,00 €	61 116,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 642,90 €	94 128,72€	86 398,88 €	30 838,44 €	117 237,32 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	342 114,81€	12 253,84 €	180 606,56 €	79 000,00 €	259 606,56 €
OP 202204 - REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES FAVIGNOLLES	594 114,81 €	0,00 €	0,00 €	697 770,00 €	697 770,00 €
Ordre	274 050,93 €	195 422,01 €	0,00 €	200 050,00 €	200 050,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	106 013,00 €	104 806,64 €		104 807,00 €	104 807,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	168 037,93 €	90 615,37 €		95 243,00 €	95 243,00 €

Les prévisions sur l'année 2023 sont principalement orientées pour :

- Le diagnostic en amont et en aval pour la recherche de rejets de substances dangereuses dans les eaux (33,5 k€),
- Le raccordement de différents secteurs en zone à urbaniser (75 k€),
- L'aboutissement de la réhabilitation du réseau d'assainissement dans le cadre du réaménagement du quartier des Favignolles (697,8 k€),
- La poursuite de la mise en conformité du réseau dans la zone déclarée d'utilité publique (6,5 k€),
- Le diagnostic et la mise au norme d'équipements (30,8k€),
- Le contrôle des raccordements aux réseaux (15,6 k€),
- Le relevage des tampons sur les portions de voirie restaurées par le Conseil Départemental (4 k€)

IV. LES CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURIANNUELS

AP 202204

Aménagement du quartier des Favignolles

Montant TTC	Autorisation de Programme	Paiements 2022	Crédits de Paiement		
			2023	2024	2025
Prévision Antérieure	759 340,00 €	252 000,00 €	507 340,00 €	0,00 €	0,00 €
Nouvelle situation	1 200 000,00 €	0,00 €	697 770,00 €	302 230,00 €	200 000,00 €

V. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital bancaire de 1 210 999 € à rembourser.

ETAT DE LA DETTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT			
	2021	2022	2023
Dettes en capital au 1^{er} janvier	1 362 524 €	1 288 206 €	1 210 999 €

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé à ce stade, juste une éventuelle avance du budget principal pour 20 000 € en fonction des recettes d'exploitation encaissées.

VI. CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Sur 2023 il est prévu une Epargne Brute (CAF Brute) de 392 495 € permettant un désendettement théorique sur 3,08 ans.